

Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados



La Récolte 2021 restera longtemps dans les mémoires. Récolte de la première coupe de foin qui s'est terminée milieu août, battage interminable, bottelage de paille de qualité médiocre.

D'un fort potentiel et de belles perspectives fin mai, nous sommes passés à une récolte usante nerveusement, moyenne en termes de rendements et médiocre au niveau qualité. Les cours de ces dernières semaines permettront certainement de limiter l'impact économique pour les producteurs végétaux des réfections liées à la moindre qualité.

Cependant les coûts de l'alimentation animale vont subir de plein fouet ces augmentations. Les éleveurs doivent pouvoir répercuter ce surcoût sur leurs prix de vente afin de pouvoir vivre dignement de leurs productions. J'en appelle à la responsabilité des transformateurs mais surtout à la décence de la grande distribution dans sa frénésie du profit !

Jean-Yves HEURTIN • Président de la Chambre d'agriculture du Calvados

ACTUALITÉ

La lutte contre la tuberculose bovine se poursuit

La prophylaxie en place depuis 9 ans dans le Calvados se poursuit en 2021/2022. Cette année, son démarrage est avancé au 1er octobre avec prise de rendez-vous au 15 septembre, pour se terminer fin avril 2022. Selon les années, 0 à 6 exploitations sont détectées dans le Calvados-Orne-Manche. L'enjeu est la conservation du statut de la France « officiellement indemne de tuberculose » pour les exportations nationales des produits lait et viande.

Une nouvelle carte localisant la ZPR

En 2021, 7 exploitations ont été

touchées, conduisant à agrandir la Zone de Protection Rapprochée, avec 92 communes supplémentaires, voir carte ci-dessous et liste détaillée des communes disponible sur les sites internet de la Préfecture, du GDS et de la Chambre d'agriculture. Tous les cheptels situés dans la ZPR ou exploitant une pâture dans la ZPR sont concernés. Les éleveurs recevront prochainement un courrier de la DDP les invitant à prendre rendez-vous auprès de leur vétérinaire. Une formation sera réalisée par le Groupement Technique

Vétérinaire (GTV) du Calvados auprès des cabinets vétérinaires qui réaliseront pour la première fois la tuberculination.

D'autres évolutions à venir

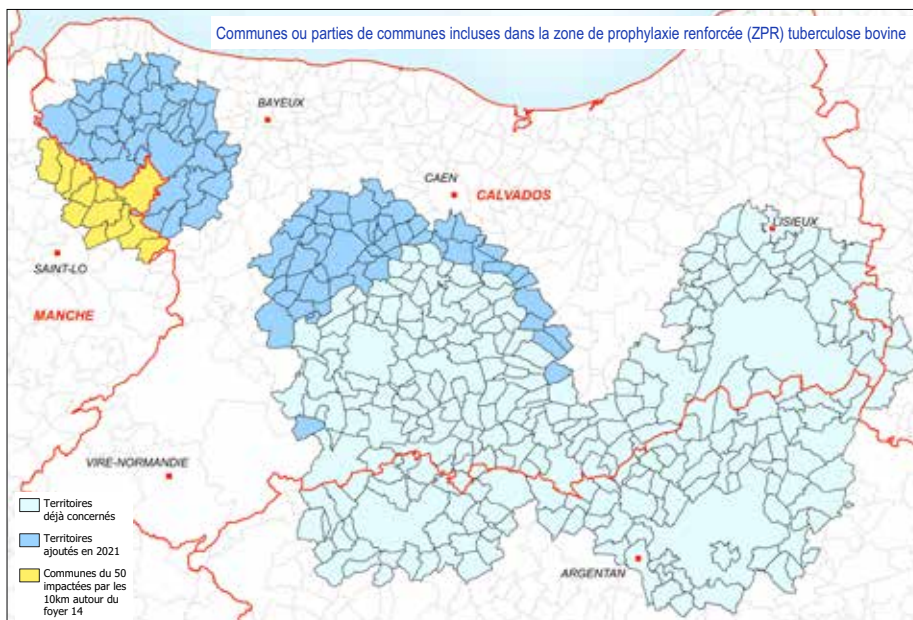
Un projet d'arrêté ministériel devrait permettre de réduire le temps de blocage des mouvements de bovins pour les élevages soumis à Arrêté Préfectoral de Mise sous Surveillance (APMS).

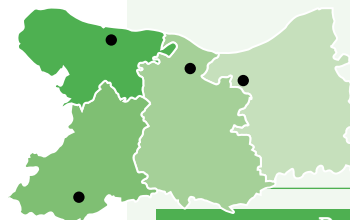
Faune sauvage : augmentation du nombre de tests tuberculose sur blaireaux (136 sur 2021 contre 195 entre 2015 et 2020), et autres animaux de la faune sauvage trouvés morts avec l'appui des piégeurs, lieutenants de louveterie et agents du Conseil départemental. A ce jour, 2 animaux ont été confirmés positifs à la tuberculose bovine sur plus de 100 analysés. Pour les blaireaux, une enquête est en cours pour mieux connaître la localisation et la population. Pour les sangliers et les cerfs, les analyses seront réalisées à l'occasion des opérations de chasse.

Des formations sur la biosécurité des élevages seront réalisées par le GDS et le GTV pour les exploitations de la zone ZPR. Hors ZPR, une formation de la Chambre d'agriculture est prévue sur Vire.

David Delbecque
06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr





Bessin

JURIDIQUE

Loi sur le foncier agricole : où en est-on ?

La proposition de loi a été déposée le 9 février 2021 auprès de l'Assemblée Nationale. Elle l'a adoptée en 1ère lecture le 26 mai puis l'a transmise au Sénat qui ne l'a pas encore examinée. Aucune date n'est fixée.

Les objectifs

2 objectifs poursuivis :

- lutter contre la concentration excessive des exploitations et l'accaparement des terres agricoles,
- agir pour l'installation et la consolidation des exploitations existantes.

Le contenu

La proposition de loi vise à soumettre à autorisation administrative les cessions de parts portant sur des sociétés détenant ou exploitant des terres agricoles. L'autorisation administrative n'interviendrait que si l'opération confère le contrôle de la société au cessionnaire et qu'il répond aux critères fixés localement de concentration excessive ou d'accaparement de terres. L'instruction des demandes serait opérée par les SAFER par délégation de l'autorité administrative. La décision quant à elle reviendra bien au préfet. Le délai d'instruction n'est pas déterminé encore.

Lors de cette demande d'autorisation, il serait possible que la SAFER impose des

mesures particulières compensatoires comme la vente ou la location de foncier à long terme à un agriculteur qui s'installe. Si l'opération de cession des parts est également soumise à autorisation d'exploiter, l'autorisation nouvelle sur la cession des parts vaudra également autorisation d'exploiter (sous réserve du respect du schéma directeur régional des exploitations agricoles)

Toutefois, la proposition de loi prévoit d'exempter toutes les opérations accomplies par les SAFER elle-mêmes dans le cadre de leurs missions d'intérêt général (dès lors qu'elles s'exercent dans un cadre défini et sont déjà contrôlées et validées par l'administration). Les cessions réalisées à titre gratuit sont aussi concernées par cette exemption, ainsi que les cessions de parts sociales ou d'actions entre parents ou alliés jusqu'au troisième degré inclus, à condition que le cessionnaire s'engage à participer effectivement à l'exploitation.

Les prochains mois verront peut-être l'aboutissement de la loi, mais aucune garantie ne peut être donnée à ce jour.

Céline DUREUIL-BOULLIER
02 31 70 25 43

celine.dureuil-boullier@normandie.chambagri.fr

ENTREPRISE

Accompagner l'installation avec le tutorat !

Les Chambres d'agriculture de Normandie se sont associées aux partenaires Installation du Contrat d'Objectifs de la Région Normandie, afin de développer un réseau de tuteurs pour accompagner les futurs installés.

Un tuteur, c'est quoi ? Le tuteur est un agriculteur expérimenté (en activité ou jeune retraité) qui peut :

- répondre à des questions d'ordre technique (production, transformation, commercialisation...),
- apporter des conseils stratégiques, administratifs...
- faciliter l'intégration sur le territoire...

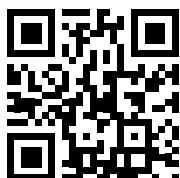
Actuellement le réseau compte une soixantaine de tuteurs qui sont des personnes ressources précieuses vers qui nos structures peuvent renvoyer les porteurs de projets. Leur rôle de tuteur est de conseiller, d'échanger, de montrer une tâche ou un

aspect du travail sur leur ferme ou celle du porteur de projet.

Mercredi 29 septembre à St Lo est programmé, de 12h30 à 16h, un temps de présentation et de formation sur le tutorat. Si vous souhaitez vous informer et peut-être vous engager pour devenir tuteur, merci de vous inscrire à cette adresse : D'autres temps similaires seront programmés fin 2021 - début 2022, alors contactez-nous dès à présent si vous êtes intéressés !

Emilie Legros
02 31 31 87 64

emilie.legros@normandie.chambagri.fr



RÉGION
NORMANDIE

Avec le soutien financier
de la Région Normandie

Bassin de Saon : réduire le travail du sol et l'utilisation d'herbicides

Jeudi 1^{er} juillet, une porte ouverte a eu lieu au GAEC Lalonde en partenariat avec le syndicat d'eau du Molay-Littry et un groupe de producteurs Danone. L'objectif était de tester des leviers pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et préserver la fertilité des sols.



Strip till Duro utilisé pour le semis

Plusieurs modalités d'implantation de maïs ont été testées en alternative au labour et notamment le « strip till » permettant un travail du sol à 25cm de profondeur seulement sur la ligne de semis. Le maïs a été semé plus tardivement, le 21 mai pour avoir une température de sol plus élevée, ce qui a permis un développement rapide et homogène du maïs.

Les deux nouveaux matériels acquis par la CUMA du Vieux château ont également été présentés : une herse étrille 12m et une bineuse 6 rangs avec guidage caméra.

Ces matériels permettront de faciliter la mise en œuvre du désherbage alterné sur maïs, testé depuis 2019 sur la zone : Il débute mécaniquement avec la herse étrille en pré-levée du maïs, puis en fonction de la pression adventice le désherbage se poursuit si possible avec la bineuse ou avec une intervention chimique si nécessaire.

L'essai a aussi permis de montrer la possibilité de combiner réduction du travail du sol et réduction de l'utilisation d'herbicides avec le désherbage mécanique. Mais pour cela, Hugues Lalonde rappelle l'importance d'avoir un couvert végétal à forte biomasse en interculture avant maïs, pour limiter la pression adventice.

Clément Chevalier
02 31 51 66 34
clement.chevalier@normandie.chambagri.fr

Bocage

Rencontre inauguration de l'antenne de Vire

L'équipe de Vire, conseillers et élus, organisait le 2 juillet sa journée ouverte à tous les agriculteurs du Bocage. Ce fut l'occasion officiellement d'inaugurer les nouveaux locaux, ouverts depuis fin janvier et de renforcer nos liens avec les acteurs politiques et agricoles locaux.

Au cours de la journée, les agriculteurs pouvaient bénéficier d'informations diverses auprès des 7 conseillers de l'antenne auxquels s'ajoutaient 7 collègues normands : installation, transmission, investissements et subventions accessibles, projet bâtiment, évolution de système, Agriculture Biologique, main d'œuvre, filière, circuit court, démarches juridiques, bas carbone, plantation/valorisation des haies/carbocage, certification HVE (Haute Valeur Environnementale), réglementations...

David Delbecque
06 08 75 02 92

david.delbecque@normandie.chambagri.fr



Temps convivial lors de l'inauguration avec 7 producteurs locaux du Réseau Bienvenue A La Ferme

Sabine PEPIN

...a rejoint l'équipe de l'antenne de Vire, en tant que Cheffe de projet territorial suite au départ de Sylvain LEBAIN.



Sabine arrive d'Inter bio Normandie service. Elle interviendra sur le périmètre Bocage Virois et Sud Manche afin de faire émerger ou de conduire les actions de développement de l'agriculture et des territoires, en lien avec les enjeux locaux (alimentation, énergie, bien vivre ensemble...), au travers notamment de partenariats auprès des collectivités.

Contact : 02 33 06 45 44 - 06 73 37 85 31 - sabine.pepin@normandie.chambagri.fr

Pays d'Auge

Transformation fromagère à Orbec

Une douzaine de participants ont répondu présent, le 26 avril, pour notre visite d'un atelier de transformation fromagère, à la Ferme de la Mondière - EARL LE MANCEL - à Orbec. Cette visite a été l'occasion d'échanger avec Lison MANSOIS et Pierre LEMANDEL, installés sur la ferme familiale, pour comprendre comment



s'est développé et mis en place leur projet. Ils ont monté une activité de transformation laitière (crème fraîche, camembert, livarot et pont l'évêque en AOP) avec l'envie de transformer leur lait et de maîtriser le produit dans sa globalité grâce à une vente en circuit court. Ils vendent leurs productions localement sur les marchés, à la ferme et à quelques revendeurs.

Les deux agriculteurs ont insisté sur la nécessité d'anticiper un tel projet, d'y aller étape par étape et de bien réfléchir à la charge de travail conséquente. Pour eux aujourd'hui, la transformation amène une répartition du temps entre 70% de nettoyage, 20% d'emballage et 10% de transformation. Ils peuvent aujourd'hui être fiers de l'activité qu'ils ont mise en place et des produits de qualité qu'ils fabriquent sur la ferme.

Si vous aussi, vous avez un projet de transformation, de diversification ou de vente en circuit court, contactez-nous.

Mathilde Rosette
07 64 37 23 94

mathilde.rosette@normandie.chambagri.fr

Projet financé par :



Plaine

Les élus d'EBC en visite à Fierville Bray

Dans le cadre d'un partenariat, le syndicat d'eau Eau du Bassin Caennais (EBC) travaille conjointement avec la Chambre d'agriculture sur les aires d'alimentation de captage (AAC) en eau potable. En concertation, la démarche doit permettre de concilier l'agriculture et la préservation de la ressource en eau.

Afin de mieux comprendre les différents enjeux liés à l'activité agricole, le 25 juin dernier, les élus du syndicat ont répondu à l'invitation de Geoffroy de Lesquen. Cette visite d'exploitation située sur l'AAC de Moult Ingouville fut l'occasion de présenter ce qui est mis en œuvre par les agriculteurs pour la conduite des cultures.



Au-delà du raisonnement de la fertilisation azotée, avec la présentation de la méthode du bilan, les représentants du syndicat ont été particulièrement séduits par les outils de pilotage comme Mes Sat'images - optimisation de la fertilisation azotée sur blé et colza -, Farnstar ou encore par la modulation intra-parcellaire des épandages d'engrais.

Dans les parcelles de colza sans traitements insecticides à l'automne, ils ont pu mesurer les difficultés à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et quel peut être l'impact sur la culture et le revenu de l'agriculteur. Ces difficultés ont pu être illustrées en céréales avec la gestion des graminées et le déploiement difficile de solutions alternatives. Les modalités financières d'accompagnement pour les agriculteurs ont été largement abordées lors de cette visite.

Samuel Hardy
02 31 53 55 01

samuel.hardy@normandie.chambagri.fr

Cingal - Suisse Normande

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours jusqu'au 15 octobre prochain. 33 permanences sont assurées : prenez le temps de vous y rendre pour consulter ce document et faire vos remarques !

Toutes les infos sur le site : suisse-normande.com



<https://www.registre-dematerialise.fr/2533>

02 31 79 61 61



FORMATION

Je prépare l'avenir, je développe mes compétences



Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture.

Premiers secours : savoir intervenir

Comment se comporter en cas d'accident humain dans votre exploitation et intervenir efficacement.

1j : 19 octobre à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
02 31 31 87 67

OBBSALIM – Observer pour mieux alimenter – initiation

J'identifie des symptômes pour adapter l'alimentation de mes bovins.

2j : 21 octobre et 14 décembre à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
02 31 31 87 67

Produire de l'énergie sur mon exploitation : méthanisation et photovoltaïque

J'évalue l'intérêt d'un projet de méthanisation ou de production d'électricité sur mon exploitation

1j : 28 octobre à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
02 31 31 87 67

Informez-vous, inscrivez-vous sur :
normandie.chambres-agriculture.fr
● rubrique formation.

Utiliser l'acupuncture sur mes chevaux - initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture pour agir dans des situations simples.

2j : 8 novembre et 14 janvier à HEROUVILLE
Laurence FOS
02 31 70 25 33

Produire autrement avec l'Agro écologie

Je découvre l'agro écologie et les pratiques transposables sur mon exploitation.

1j : 4 novembre à LISIEUX
Peggy MALBRANCHE
02 31 31 87 67

S'initier à la culture du houblon

Je découvre la filière et les bases de la culture du houblon

2 j : 4 et 5 novembre à HEROUVILLE
Nathalie CROCI
02 33 06 46 39

Fabriquer mes glaces

J'apprends les bases de la fabrication de glaces.

2j : 21 et 22 octobre à SAINT LO
Anne MANACH
02 33 06 49 92

Enquêtes dégâts

Pratiquement aucun retour aux enquêtes corbeaux/petits mammifères transmises en avril et en mai... or vos observations sont indispensables !! Faute de données suffisantes, certaines espèces risquent d'être retirées de la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts et les moyens de lutte s'en trouveront considérablement réduits. L'Etat pourrait, par exemple, interdire le tir des pigeons et corvidés en dehors de la période de chasse....



Retrouvez les documents sur :
<https://bit.ly/3BwvILQ>



Norbert Nagel

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATION

Accélérateur de compétences

Plus de 500 formations
à découvrir près de
chez vous



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Calvados :

Hérouville : 02 35 12 50 94 • Bayeux et Vire : 02 31 70 25 74 • Lisieux : 02 31 70 25 32

Manche :

Saint-Lô/Coutances : 02 33 06 49 56 • Valognes : 02 33 06 49 69 • Avranches : 02 33 06 49 15

Orne :

La Ferrière-aux-Étangs, Sées et Mortagne-au-Perche : 02 33 31 49 51

Eure :

Guichainville et Le Neubourg : 02 35 59 47 05 • Bernay : 02 33 06 49 69 • Les Andelys : 02 33 06 49 15

Seine-Maritime :

Bois-Guillaume et Neufchâtel-en-Bray : 02 35 59 47 05
Fauville-en-Caux et Arques-la-Bataille : 02 35 12 50 94



normandie.chambres-agriculture.fr

Chamb'Agri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados

Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin • Coordination : Philippe Le Panse • Mise en page : Cédric Skrzyniarsz

Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de Dubna - CS 90218 14209 Hérouville-St-Clair cédex

Tél. 02 31 70 25 25 • Web : normandie.chambres-agriculture.fr • Mél. chambre@calvados.chambagri.fr

Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270 • Crédits photos : Chambres d'agriculture, sauf mention contraire • Imprimerie Anquetil



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CALVADOS